

**Procès-verbal Assemblée générale du 10 novembre 2018**  
**Model Air Club Cugeois**  
**13780 Cuges les Pins**

**Lieu :**

Salle des mariages de Cuges les Pins.

**Présents :** 47 plus 3 pouvoirs

**Inscrits :** 81

Le quorum requis étant atteint, la séance débute à 14h20

**Ordre du jour :**

Rapport moral.

Rapport financier.

Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration.

Bilan des activités 2018.

Projet d'activités 2019.

Site internet « [macc13.fr](http://macc13.fr) »

Loi Drones.

Prix de la licence.

**Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2017.**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**Rapport Moral**

Pour préparer les demandes de subventions, l'assemblée est convoquée plus tôt cette année.

Notre club fonctionne tous les jours plus particulièrement le lundi, le mercredi et le vendredi ainsi que le week-end.

Les consignes de sécurité, en particulier l'interdiction de survol des propriétés voisines, sont plus que jamais en vigueur, celles-ci sont bien respectées malgré quelques irréductibles « petits problèmes techniques ».

Le local est ouvert à tous, on y trouve des informations administratives intéressantes ainsi que des annonces de vente de matériel. Les informations administratives sont reprises sur le panneau d'affichage extérieur.

Nous constatons que les réunions festives qui se sont déroulées en cours d'année ont remporté un franc succès.

Il reste cependant à regretter un entretien approximatif du local.

**Bilan financier**

Le trésorier expose les comptes détaillés de la comptabilité générale, et propose le bilan prévisionnel pour l'année 2019. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Ces documents sont joints en annexe.

Le prévisionnel est approuvés pour l'année 2019.

## **Rapport d'activités 2018.**

### **Journée travaux :**

Tout ce qui a été prévu a été réalisé. Peinture, nettoyage et entretien du terrain, voyage à la décharge, etc. Divers travaux de remise en état du local, entretien de la piste ont été effectués dans la bonne humeur.

### **Journée Modélisme et Famille 2018 :**

Un franc succès pour cette journée, un remerciement aux personnes qui ont aidé pour les repas. les épouses et enfants ont pu s'initier en double commande au pilotage d'un modèle réduit.

### **Open Maquettes :**

Rencontre amicale avec les clubs voisins pratiquant l'hélicoptère maquette.

### **Symposium Hélico :**

une ambiance festive, avec la participation de modélistes espagnols, allemands, français, italiens, suisses et belges, qui nous ont félicité pour l'organisation et ont promis de revenir l'année prochaine. Une cinquantaine de pilotes inscrits.

Le calendrier 2018 a été respecté dans l'ensemble avec une forte participation pour la journée des familles et un énorme succès pour le symposium Hélico avec la participation de plusieurs nationalités.

### **Programme d'activité pour 2019**

Avril 2019 : Vide Atelier ; Journée Club

Avril 2019 : Journée Travaux

Juin 2019 : Journée Modélisme et Famille

Juillet 2019 : Open Hélicos Maquettes

Septembre 2019 : Symposium maquettes Hélicos

Participation aux journées associatives (forum des associations).

Prévision d'une Exposition pour faire connaître notre activité auprès des écoles et des centres aérés.

Organisation d'une journée Planeurs avec concours est à définir dans l'année.

Amélioration de l'accès à la piste d'envol pour les handicapés.

Le projet d'activité est approuvé pour l'année 2019

### **Conseil d'administration**

Un tiers sortant du conseil d'administration: Jean Paul Combes, Jean Louis Vivant, Jean Claude Castagno, se représentent et sont réélus.

Le CA est ainsi composé pour 2019:

H.Aïche, A.Ombre, S.Arpino, P.Rose, P.Caillol, P.Asencio, JC.Castagno, X.Salaun, JP.Combes, L.Taulemesse A.Curci, JL .Vivant.

### **Site Internet [macc13.fr](http://macc13.fr) Administrateur : JM.OppizoB.Jurzynski**

But : faire connaître la vie du club

Il est rappelé que chaque membre du club peut proposer un sujet à faire paraître comportant texte photo ou film.

On peut trouver aussi sur ce site les différents textes législatifs qui nous régissent.

### **Explication de la loi Drone :**

Pierre Caillol nous expose les obligations liées à la loi Drone et se propose d'aider les personnes en difficulté à effectuer les démarches auprès de la DGAC.

Le club ayant une obligation d'information sur l'existence de cette loi, il vous sera demandé lors de la délivrance de la licence de signer un accusé reconnaissant que vous avez été informé de cette loi et de ses obligations.

### **Prix de la cotisation**

Suite à l'exposé financier et à la baisse du nombre de licence, une discussion s'engage sur l'opportunité d'augmenter la cotisation de 10 €. Cette augmentation de 10 € (passage de la licence de 120 à 130€).

Cette augmentation est approuvée à l'unanimité.

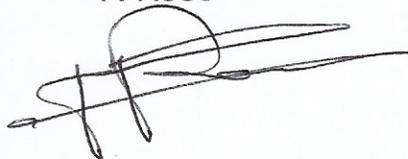
### **Questions diverses**

- Il va être demandé une dérogation à la DGAC pour augmenter le plafond de vol à 300m.

La séance se termine à 16h, une collation avec des boissons sans alcool est servie aux présents.

Le président :

P. Rose



Le trésorier :

L. Taulemesse



Le secrétaire :

P. Asencio

